

gouvernement fédéral a le devoir de veiller au maintien, à la modernisation et à l'expansion du service voyageurs en tant qu'élément important de notre réseau de transport ferroviaire national. Ils exhortent le gouvernement à respecter son engagement original, à appuyer VIA Rail, et à renoncer à son projet de réduire davantage son budget.

* * *

[Français]

QUESTIONS MARQUÉES D'UN ASTÉRISQUE

(Les questions auxquelles une réponse verbale est donnée sont marquées d'un astérisque.)

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, effectivement, il s'agit d'une question dont je vous demanderais d'avoir l'obligeance de faire l'appel, la question n° 42, marquée d'un astérisque. Et, si vous me le permettez, monsieur le Président, j'ai ici la réponse écrite que je pourrais déposer et qui pourrait faire foi de sa lecture ici même à la Chambre.

[Texte]

LE TOURISME—UN ATOUT POUR LE CANADA

Question n° 42—M. Wappel:

Le 14 mars 1989, le ministre d'État (Petites entreprises et Tourisme) a-t-il diffusé un cahier d'information intitulé *Le Tourisme: un atout pour le Canada* et, dans l'affirmative, quel en a été le coût de production a) unitaire, b) total, c) combien d'exemplaires en a-t-on produit?

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes): Le cahier d'information intitulé «Le Tourisme: un atout pour le Canada» a été préparé par l'Association de l'industrie touristique du Canada (AITC) en vue de la Semaine nationale du tourisme (SNT), qui aura lieu du 15 au 21 mai 1989. La SNT vise à mieux faire connaître l'importance du Tourisme pour le Canada. Le cahier d'information a été distribué dans tout le Canada pour contribuer à l'atteinte de cet objectif.

Dans le cadre de sa participation à la SNT, Tourisme Canada a financé la production de certains éléments du cahier d'information, et nommément:

- les pochettes
- le sommaire des activités de l'an dernier
- des modèles de discours
- le guide des activités conseillées
- la brochure sur le tourisme

Les crédits

Le coût de la participation de Tourisme Canada s'établit comme il suit:

- a) coût par exemplaire (pochette)—10,92\$
- b) coût total de production—65 540\$
- c) nombre d'exemplaires produits—6 000

[Français]

De plus, monsieur le Président, avec l'indulgence de la Chambre, je demanderais votre permission pour revenir à l'étape des *Motions*, afin de présenter une motion qui aurait dû être présentée au moment même où vous l'avez appelée.

M. le vice-président: Est-ce que la Chambre est d'accord?

Des voix: D'accord!

* * *

[Traduction]

LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

L'hon. Jean J. Charest (ministre d'État (Jeunesse) et ministre d'État (Condition physique et Sport amateur) et leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes): Monsieur le Président, j'aimerais présenter cette motion avec le consentement des deux partis de l'opposition, que j'ai consultés. La motion dit:

— Que tout vote par appel nominal demandé, le jeudi 11 mai 1989, au cours ou à la fin du débat sur le budget qui aura été repris ce jour-là (affaire n° 1 des travaux relatifs aux voies et moyens), soit reporté au lundi 15 mai 1989 à dix-huit heures.

M. le vice-président: Nous commencerons pas la question n° 42. L'hon. leader adjoint du gouvernement à la Chambre a-t-il le consentement unanime de la Chambre pour présenter la motion?

• (1210)

Des voix: D'accord.

M. le vice-président: La Chambre a entendu les termes de la motion. Plaît-il à la Chambre d'adopter la motion?

Des voix: D'accord.

INITIATIVES MINISTÉRIELLES

[Traduction]

LES CRÉDITS

JOUR DÉSIGNÉ (ARTICLE 81) LES PROGRAMMES SOCIAUX—LES RÉCUPÉRATIONS

La Chambre reprend l'étude de la motion de M. Dingwall:

Que, de l'avis de la Chambre, les récupérations proposées par le ministre des Finances relativement aux pensions de sécurité de la vieillesse et aux allocations familiales (1) sapent tous les programmes sociaux canadiens; (2) faciliteront les coups de main futurs contre les pensions de sécurité de la vieillesse et les allocations